

PROJET DE CIRCONSCRIPTION - OULLINS

	Axe 1	Axe 2	Axe 3
Enjeux	L'équité, la justice et la bienveillance dans l'action de l'École	L'efficacité de l'action de l'École	La qualité de l'action de l'École
Constats	Risque de renforcement des inégalités liées aux origines sociales, aux territoires et au genre, par le système éducatif	Décrochage scolaire et sorties sans qualification importants. Sentiment de débordement et d'isolement professionnel.	Nécessité grandissante d'un suivi personnalisé des élèves. Élèves français dans la solitude et qui doutent d'eux-mêmes.
Objectifs	Renforcer l'équité scolaire et favoriser une relation de confiance entre l'école et les citoyens (art. 15 de la DDHC et S4C).	Développer un pilotage, des organisations et des méthodes de travail pragmatiques et efficaces.	Renforcer le plaisir d'apprendre et la qualité des apprentissages en s'appuyant sur la didactique et les sciences cognitives.

L'équité, la justice et la bienveillance pour lutter contre le renforcement des inégalités

- amélioration du **climat scolaire** pour les élèves comme pour les équipes pédagogiques (GSC, accueil à 8h20),
- attention particulière portée à la **bienveillance**, au **bien-être** des élèves et aux situations de **harcèlement**,
- attention portée aux relations avec les **familles**,
- développement d'**évaluations positives** même si **exigeantes**, y compris dans les secteurs difficiles, pour favoriser le développement du **potentiel réel** des élèves,
- développement d'un **parcours scolaire cohérent, suivi et adapté** (APA, élèves en difficulté, EBEP),
- apprendre à apprendre : prise en compte des problématiques de **mémorisation**, d'**attention** et de **travail personnel** (clarté cognitive, attention portée aux transitions et aux consignes, circonscription sans devoirs),
- accessibilité pédagogique pour les EBEP,
- ne pas donner uniquement des tâches techniques, segmentées, mais **complexes et porteuses de sens**,
- limiter l'usage exclusif et systématique des **fichiers**.

L'efficacité de nos organisations collectives

- **fluidité** et **suivi** des parcours (travail par cycle pour tous les élèves, transmissions d'informations synthétiques et rapidement exploitables, fiches de suivi EBEP),
- renforcement de l'impact des **projets d'écoles** dans l'action de chaque école (APA, développement de plans de formation spécifiques),
- amélioration de l'information donnée aux **parents** sur le travail conduit dans les écoles publiques (mieux rendre compte de ce que l'élève apprend et de ses réussites, matinée « Réussir à l'École Publique »),
- renforcement de la **liaison** inter-cycle (maternelle/élémentaire et 1^{er}/2^{ème} degré) centrée sur les problématiques professionnelles, mise en œuvre du C3 et des CEC,
- développement de structures de **concertation**, de **pilotage partagé** et de **partage d'expertises** (GPC, échanges avec IEN et équipe de circonscription, pôle de ressource RASSED UPE2A ERSH),
- renforcement du **soutien** et de l'**aide** apportée pour la réussite des missions des dirE (organisation du travail de la circonscription, GSC, formations au management et au travail avec les EBEP),
- développement de modalités de travail des équipes et de la circonscription basées sur la **bienveillance**, la **confiance** et la **responsabilisation**,
- pilotage pédagogique à partir des résultats des élèves, exprimés en **degrés de maîtrise des compétences**,
- utilisation de l'**analyse des erreurs**, pour préparer les **séquences d'enseignement**, faire progresser les élèves, et pour une confrontation régulière et précise à la **réalité** des acquisitions des élèves.

La qualité au service de la réussite de tous les élèves

- **personnalisation** des parcours : **PPRE**, **PPRE passerelle** (transmission à la circonscription pour appui pédagogique),
- développement des **différenciations** pédagogiques (élèves en difficulté, EBEP),
- appropriation et mise en œuvre du **S4C**,
- développement des **initiatives** des équipes du **pragmatisme** et de la **liberté collective** dans le cadre de l'article 15 de la DDHC,
- **suivi** qualitatif et quantitatif des **acquis** des élèves,
- accent mis sur les **apprentissages** fondamentaux, l'**attention** et la **clarté cognitive** (projet ATOLE),
- maintien d'une **expertise** pédagogique active (travail sur la didactique, les choix de manuels, l'organisation des espaces, les devoirs, l'organisation du temps scolaire),
- utilisation pédagogique pertinente du **numérique**,
- développement des partenariats et appui sur les résultats de la **recherche** (projet ATOLE, relations sociales).